

**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 10 mars 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Début février 2023, Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse lançait les « Eltereforen » (forums parentaux) pour permettre aux parents et futurs parents de bénéficier de davantage d'informations et de soutien dans l'éducation de leur enfant. L'offre des « Eltereforen » comprend des espaces de rencontre dans le pays, mais aussi une plateforme d'information en ligne, des « Elterebréif » (lettre aux parents) qui traitent de thématiques différentes et un « Elteremobil », qui va à la rencontre des parents dans tout le pays.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Comment évolue le nombre de visiteur·ses des différents espaces de rencontre « Eltereforen » dans le pays depuis leur ouverture ?
- Comment évolue le nombre d'usager·ères de la plateforme d'information en ligne www.eltereforum.lu depuis sa mise en service ?
- Combien d'« Elterebréif » ont été communiqués aux parents ?
 - Est-ce que les lettres aux parents sont adaptées en fonction de l'âge des enfants ?
 - Par quels moyens ces lettres sont-elles transmises aux parents ?
 - Quelles thématiques sont prévues pour ces prochains mois ?

D'autres structures, telles que la « Eltereschoul » de la Fondation Kannerschlass, offrent des services semblables d'information, de consultation et de soutien aux parents et futurs parents.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre dispose-t-il de données sur l'évolution de la fréquentation et du succès de ces services, notamment en termes de nombre de participant·es ?
- Comment s'organise la coopération entre l'« Eltereforum » et les autres structures telles que l'« Eltereschoul » qui accompagnent les parents depuis plusieurs années ? Quels mécanismes sont prévus pour assurer une complémentarité entre ces acteurs ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Nathalie MORGENTHALER
Députée



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 2053 de l'honorable Députée Nathalie Morgenthaler

Ad 1)

Évolution du nombre de visiteurs des différents espaces de rencontre *Eltereforen* dans le pays depuis leur ouverture :

<i>Eltereforum</i>	<i>Ouverture</i>	2023 (juil.-déc.)	2024	2025 (jan.-fév.)
Niederanven	novembre 2022	750	1 883	302
Marnach	décembre 2022	509	738	248
Bettembourg	mars 2023	482	2 116	352
Bertrange	septembre 2023	284	2 484	612
Hesperange	mai 2023	46	506	117
Lorentzweiler	août 2023	157	2 732	677
Esch-Belval	juillet 2023	48	577	114
Ettelbruck	septembre 2023	180	1 185	206
Wiltz	novembre 2024	0	126	49
Total		2 456	12 347	2 677

N.B. : Le recensement des données quantitatives a débuté en juillet 2023.

Ad 2)

Évolution du nombre d'usagers de la plateforme d'information en ligne www.eltereforum.lu depuis sa mise en service :

	2023 (8 fév.-31. déc.)	2024	2025 (jan.-fév.)
Nombre de visiteurs (individuels)	23 769	39 740	7 492
Nombre de vues (clicks)	103 790	208 379	52 851

N.B. : Le site eltereforum.lu a été mis en ligne le 08.02.2023.

Ad 3)

Les parents ont reçu un total de six *Elterebréif*. Les titres de ces lettres parentales sont les suivants :

- *Sécher digital / SCREEN-LIFE-BALANCE I*
- *7 réflexions sur l'estime de soi*
- *7 réflexions sur nos routines en famille*
- *7 réflexions : Le temps libre est précieux*
- *7 réflexions sur le langage en famille*
- *7 réflexions sur les écrans en famille*

Ces lettres sont destinées aux parents d'enfants âgés de 0 à 18 ans, et le contenu est conçu pour couvrir tous les groupes d'âge.

Les lettres aux parents sont transmises par plusieurs moyens. Elles sont disponibles directement dans les centres régionaux et par le biais des partenaires du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE). Au niveau de l'enseignement fondamental, elles sont distribuées par les enseignants. En éducation non formelle, elles sont communiquées aux parents par le biais du système de facturation du chèque-service accueil (CSA). Enfin, elles sont publiées sur le site internet, permettant aux parents d'accéder facilement aux informations. Ces divers canaux de distribution assurent que les parents reçoivent les lettres de manière efficace et adaptée à leurs besoins.

Dans le cadre de la campagne *sécher.digital* du MENJE, la thématique « Équilibre entre les écrans et la vie de famille (Gleichgewicht zwischen Bildschirmen und Familienleben) », sera abordée à partir du mois de mai 2025.

Ad 4) - 5)

Le MENJE entretient des conventions avec trois acteurs du secteur de la parentalité, à savoir l'association *Initiativ Liewensufank*, l'association *ErwuesseBildung* et le service *Eltereschoul* de la fondation *Kannerschlass*. Ces acteurs proposent de manière régulière des offres au sein des structures du service *Eltereform*. Ainsi en 2024, *Initiativ Liewensufank* a proposé 100 activités, *ErwuesseBildung* sept activités et *Eltereschoul* 32 activités. S'agissant de services externes, le MENJE ne dispose pas de données sur l'évolution de la fréquentation et du succès de ces services.

Un échange régulier avec les partenaires institutionnels, tels qu'*Eltereschoul* et d'autres services conventionnés, ainsi qu'avec le service *Eltereform*, permet de coordonner les différentes offres et d'assurer une complémentarité efficace entre les acteurs sur le terrain. Plusieurs réunions annuelles servent à définir les grandes thématiques à aborder et à planifier les interventions des partenaires au sein de l'*Eltereform*. Par ailleurs, l'ensemble des offres proposées par les partenaires en dehors de l'*Eltereform* est continuellement mis à jour et accessible sur le site internet www.eltereform.lu.

Luxembourg, le 29 avril 2025

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH